



Questions à Madame Hariche, Echevine de l'Instruction Publique.

En date du 19 novembre, tous les enseignants de la Ville ont reçu un courrier personnalisé de Securex Consult nv . Ce courrier proposait, sur initiative du département de l'Instruction Publique, de participer à une enquête de satisfaction du personnel et de répondre à 63 questions avant le 7 décembre.

Un code d'accès personnel permet à chaque participant d'accéder au site, Securex garantit un traitement confidentiel mais conclut la lettre par la phrase déstabilisante suivante : « Votre participation à cette enquête n'est pas obligatoire.... ». Au lieu de motiver les participants, on les a découragés. C'était probablement une stratégie voulue, car moins il y a de participants, moins Securex devait déployer du temps et monopoliser des ressources et plus l'affaire aurait été rentable. Car j'imagine, que cette enquête a un coût. Pouvez-vous nous en donner le prix. Y a-t-il eu un appel d'offres, et quels ont été les critères de sélection ?

Comme il n'y avait pas d'obligation de répondre à l'enquête, bien évidemment il y a eu très peu de participation. L'IP a renvoyé, il y a quelques jours, à grands frais d'impression un rappel en soulignant le surcoût de l'opération. La faible participation reflète probablement le désintérêt des enseignants pour une enquête biaisée dès le départ par ce code accès qui permet de les identifier, mais également par le caractère trop vague de plusieurs questions, telles que :

- Je me sens très lié(e) à mon PO.
- Mon PO s'implique suffisamment sur le plan sociétal.
- Globalement je suis très satisfait de mon PO.
- Je me retrouve dans la manière dont mon PO fonctionne.

Mais qu'est-ce que le PO, à aucun moment il n'est défini ?

D'autres questions considèrent l'enseignant comme un employé d'entreprise, j'en veux pour preuve :

- Mon PO me fournit suffisamment d'infos sur mon plan de carrière
- Dans mon PO, les promotions octroyées sont en fonction des capacités

- Je suis satisfait(e) de la manière dont les augmentations salariales sont déterminées.
- A la Ville de Bruxelles, j'ai des possibilités de progresser sur le plan professionnel.

Bref, des questions trop vagues, inadaptées au métier d'enseignant, qui se répètent. On remarquera fortement l'absence de questions qui concernent **l'essentiel** du travail d'enseignant c'est-à-dire son travail dans les classes, avec ses élèves et le rôle des parents.

Madame l'Echevine, quelles sont les raisons principales qui ont motivées cette enquête et sa programmation à la veille des examens ?

Pourquoi avoir délégué cette enquête à une firme privée alors que l'IP a suffisamment de ressources en interne pour l'organiser ?

Les enseignants seront-ils informés des résultats et quand comptez-vous l'organiser ?

Pouvez-vous nous rappeler la date de son vote par le conseil communal, je ne la retrouve pas.

Je vous remercie pour vos réponses.

Zoubida Jellab.